Cercle d'Histoire d'Archéologie et Folklore d'Uccle et environs A.S.B.L.

rue Robert Scott, 9 1180 BRUXELLES

tél: 02-376.77.43 CCP. 000-0062207-30 Geschied- en Heemkundige Kring van Ukkel en omgeving V.Z.W.

Robert Scottstraat, 9 1180 BRUSSEL

tel: 02-376.77.43 PCR. 000-0062207-30

INFORMATIONS - BERICHTEN.

Mai 2001 - N° 160 Bulletin bimestriel Mei 2001 - nr 160 Tweemaandelijks tijdschrift

NOS PROCHAINES ACTIVITES

Le dimanche 13 mai, nous vous convions à une visite-découverte guidée du Kauwberg, qui sera organisée en collaboration avec l'a.s.b.l. "SOS-KAUWBERG".

Cette visite particulièrement destinée aux nouveaux **U**cclois traitera de la dimension historique, géographique et écologique de ce site. Le rendez-vous est fixé à 14h, avenue de la Chênaie devant l'entrée du cimetière de Verrewinkel.

Le dimanche 17 juin, nous irons à Leeuw-Saint-Pierre où nous visiterons, avec un guide local, la très belle roseraie, établie en bordure du château Coloma.

Nous partirons de la place Danco à 14h30.

Nous prions instamment les participants qui pourraient disposer de places dans leur voiture de bien vouloir accepter de transporter les non-motorisés.

NOTRE ASSEMBLEE GENERALE DU 21 FEVRIER.

Notre dernière assemblée générale s'est tenue à la Ferme Rose devant une trentaine de membres.

L'assemblée a procédé tout d'abord à l'admission de 22 nouveaux membres.

Par ailleurs, suite à notre demande, trois candidatures au poste d'administrateur ont été reçues: il s'agit de Mme Lutgardis-Van Hemeldonck, de M. Jean Lowies et de M. Eric Cleenewerck de Crayencour qui furent élus tous les trois.

Le président remercia vivement M. Christian Spapens, administrateur, qui ne se représentait plus, pour tous les services rendus à notre cercle.

Notre trésorier présenta alors les comptes de l'année 2000 ainsi que le budget établi pour l'année 2001, qui furent approuvés par l'assemblée. Enfin le montant des nouvelles cotisations pour 2002 a été fixé comme suit:

- Etudiants: 4,50 euros - Membres ordinaires: 7,50 euros

- Membres ordinaires: 7,50 euros
- Membres protecteurs: 10 euros

Ces montants impliquent une majoration d'une cinquantaine de francs par rapport aux cotisations actuelles qui n'avaient plus été réévaluées depuis de nombreuses années.

CORTEGE CARNAVALESQUE A UCCLE-CENTRE.

Le cortège carnavalesque organisé à Uccle -Centre le dimanche 4 mars dernier (dimanche suivant immédiatement le mardi gras) a connu un plein succès et l'on peut estimer à un millier de personnes au moins le nombre des spectateurs.

../...

Parmi les groupes participant au cortège il faut citer en particulier les géants de Saint-Job c'est-à-dire Jean Joseph Philippe van der Noot, dernier seigneur de Carloo et son épouse Florence de Ruysschen ainsi que leur fille Josèphe-Louise qui deviendra princesse de Ligne. Il y avait encore les géants du Vismet à Bruxelles-ville dont le capitaine Haddock, la fanfare du Meyboom, la "petite colline", et la troupe des scouts de Saint-Pierre.

La neige qui tombait encore le matin cessa bientôt et la fête put

jouir d'un temps sec, mais froid néanmoins.

L'initiateur de cette manifestation est un jeune animateur dit "Flipo l'Arlequin" qu'on ne peut que féliciter. Il faut savoir gré ausi au service des Manifestations Publiques de l'Administration Communale qui a largement soutenu les organisateurs. Notre cercle qui est aussi un cercle de folklore a tenu à apporter à ce cortège une aide

Nous espérons bien que cete manifestation pourra être répétée l'an prochain.

PROBLEMES D'URBANISME.

Le château "VIOLA CORNUTA".

Nous avions signalé (voir bulletin 154) qu'une demande de construction d'un important centre sportif avait été soumise à la Commission de Concertation.

Cette demande a finalement été refusée notamment parce qu'elle impliquait la démolition du château existant, incendié auparavant. Une nouvelle demande a été examinée par la Commission le 28 mars dernier. Nous étions opposés à ce projet parce que, s'il conservait le château, il le privait néanmoins d'un élément essentiel, en l'occurrence l'entrée monumentale, et que l'ampleur des constructions prévues nous paraissait excessive et dépassait largement ce qui peut normalement être considéré comme nécessaire à la pratique des jeux ou sports de plein air, comme prévu au plan de secteur pour les zones de sport <u>de plein air</u>, cette zone située au coin de l'avenue Van Bever et de la drève de Lorraine étant de plus en lisière de la forêt.

La Commission a rendu finalement un avis favorable moyennant quelques restrictions parmi lesquelles nous sommes heureux de signaler le libre passage des petits animaux à travers la clôture du site (maillage vert).

Extension de la clinique FOND'ROY. Cette demande qui conservait la majeure partie des bâtiments anciens, a entraîné de nombreuses oppositions du voisinage craignant une circulation automobile accrue, le fait de voir circuler dans le voisinage des patients à risque et l'ampleur de certaines constructions nouvelles.

La Commission a rendu un avis favorable moyennant d'assez nombreuses conditions portant notamment sur le gabarit du bâtiment, la clôture et les accès, la densité des plantations et les parkings.

NOUVEAUX IMMEUBLES DANS LE LOTISSEMENT "PERDAENS".

Il s'agit d'un terrain en équerre au coin de la rue de Stalle (face à la chapelle) et de la rue Rittweger.

Un premier immeuble fera face à la chapelle de Stalle. Nous avons introduit quelques remarques relatives à la présence de briques grises et à la verdurisation du jardinet précédant la façade.

L'autre immeuble se situera dans la rue Rittweger, et se trouve juste en dehors de la zone de protection de classement du parc Raspail. Le demandeur a présenté un plan d'immeuble ultra moderne impliquant de nombreuses dérogations par rapport au permis de lotir (toiture en zinc, emploi de matériaux métalliques, suppression du jardinet de façade, modification du gabarit). La Commission a toutefois émis un avis favorable moyennant quand même certaines restrictions relatives notamment au maintien du jardinet de façade. Nous le regrettons dans la mesure où ce bâtiment ne pourra s'harmoniser avec le bâti siué en face dans la rue Rittweger, et surtout dans la mesure où il sera très difficile de l'harmoniser avec les immeubles déjà bâtis ou autorisés dans le lotissement.

SUPPRESSION DE SENTIERS VICINAUX.

La commune d'Uccle a procédé entre le 12 et le 26 mars à une enquête publique visant à faire supprimer les tronçons de sentiers vicinaux 74 et 93 encore existants, compris entre l'avenue Decroly et la rue Joseph Bens.

Le sentier 74 est le "Delleweg". Il avait déjà été supprimé entre le sentier 93 et la rue Joseph Bens en 1933 et entre l'avenue du Vossegat

et l'avenue Decroly en 1950.

Le sentier 93 (sans dénomination) avait été supprimé entre la rue Gatti de Gamond et le sentier 74 en 1933 également. La portion située entre le sentier 74 et la rue Joseph Bens avait été barrée depuis très

longtemps. Nous n'avons pas cru devoir nous manifester au cours de cette enquête. Il faut savoir en effet que la loi de 1841 sur les chemins et sentiers vicinaux admet que des sentiers non utilisés depuis plus de 30 ans

peuvent être considérés comme supprimés automatiquement. Dans le cas présent, il y avait plus de 30 ans que ces chemins avaient été barrés par des propriétaires riverains indélicats sans entraîner, semble-t-il, de protestations des utilisateurs. Il y avait dès lors peu de chances d'obtenir leur réouverture.

Il convient bien sûr d'être d'autant plus vigilants vis-à-vis des sentiers barrés depuis moins de 30 ans ou dont l'accès a été intentionnellement rendu malaisé!

IN MEMORIAM.

On a annoncé le décès survenu à l'âge de 97 ans de l'Abbé Adolphe Mignot. Il a été inhumé auprès de la chapelle Sainte-Anne à Auderghem. Il avait très largement contribué à l'entretien et à la décoration de celle-ci, qui se situe dans le domaine de Val-Duchesse. Rappelons que la chapelle est traditionnellement ouverte au public le jour de la fête de Sainte Anne, le 26 juillet.

NOTRE VISITE A L'EGLISE DE SAINT-NICOLAS-BOURSF.

C'est une vingtaine de participants qui se retrevèrent le 21 avril der-nier pour la visite de l'église Saint-Nicolas. Nous fûmes guidés par Mme Parvais, membre de l'A.C.T., qui nous fit admirer l'église et son superbe mobilier, les boiseries en particulier, et ce durant plus d'une heure et demie et avec une très grande compétence.

NOTRE PROMENADE ORNITHOLOGIQUE.

Cette promenade se déroula donc le 25 mars dernier, par un temps particulièrement froid et maussade comme ce fut, il faut bien le dire, souvent le cas durant ce printemps 2001.

Elle réunit une poignée de membres qui n'eurent pas à regretter cette

balade fort bien conduite par M. Rotsaert.

NOUS AVONS ACQUIS.

- un ensemble de plans datant de 1881-1882 relatifs au cours du Geleytsbeek à Uccle, dont un plan de nivellement représentant les divers moulins existant à cette époque;
- un ouvrage édité par l'a.s.b.l. "Centre 77" et intitulé "C 77 Story ou "75 ans de vie associative autour du clocher de l'ancien carmel d'Uccle-Chat". Cet ouvrage est dédié à l'histoire contemporaine de ce quartier. Nous y reviendrons.

FOLKLORE A WATERMAEL-BOITSFORT.

Le n° 21 des "Chroniques de Watermael-Boitsfort" (mars 2001) publié par le cercle d'histoire de cette localité (HISCIWAB) est entièrement consacré au folklore.

Nous y relevons quelques informations intéressantes; nous y apprenons ainsi que jadis les "taartjesvrouwen" de Rhode-Saint-Genèse venaient vendre leurs tartes dites "Taartjes van Roo" à la Grande Kermesse de Boitsfort, le 2ème dimanche de juillet.

Nous y apprenons aussi que, comme à Uccle, les années cinquante connurent encore des fêtes de quartier particulièrement animées avec cor-

tèges, géants, jeux et bals populaires.

Nous y apprenons encore que les habitants (ou habitantes) de Boitsfort confectionnaient des "mane", ou "mais" au moyen de tiges de roseaux qui croissaient en abondance aux bords des étangs de la forêt, et que les Bruxellois utilisaient ces "mane" pour orner les rues au passage des processions, tradition qui perdura à Boitsfort jusqu'au XXe siècle. Nous y lisons aussi qu'au Coin du Balai l'on garnissait les rues de feuilles de roseaux au passage de la procession, on faisait ensuite des bouquets de ces "waa reet" (roseaux bénis), que l'on pendait au grenier pour préserver l'habitation. Ceux-ci étaient encore en usage en 1930-1935. On notera qu'une coutume assez semblable existe (ou existait naguère ?) encore à Nassogne à l'occasion de la fête de Saint Monon.

Ne peut-on également mettre l'utilisation de roseaux en rapport avec une ancienne coutume bruxelloise rappelée par Henne et Wauters (Histoire de

Bruxelles, tome I, page 19)?

Ces auteurs s'expriment ainsi: "Une singulière tradition se rattache à la translation des reliques de Sainte-Gudule. Au moment où le clergé et les notables passaient au pont du Miroir (rue des Pierres) les femmes des environs irritées contre les maîtres de la fabrique de Sainte-Gudule, qui avaient pris à leur service les ouvriers travaillant à Saint-Géry, arrachèrent les roseaux qui croissaient dans la Senne, se jetèrent sur le cortège, et les notables de la ville eurent grand peine à rétablir l'ordre. Depuis un usage bizarre, encore en vigueur au siècle dernier (c'est-à-dire au XVIIIe siècle), conserva le souvenir de cet incident. Tous les ans, le 11 août, jour de la fête de Saint-Géry, on arborait sur les maisons un roseau ou une branche d'arbre soutenant des culottes, en mémoire de ce que les femmes avaient visiblement défendu les droits de leur paroisse".

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS.

Madame Massange (Fondation de la mémoire contemporaine) recherche des informations sur deux homes installés à Uccle par l'A.I.V.G. (Aide aux Israélites Victimes de la Guerre):

- un home pour enfants, installé 173 rue Victor Allard, ayant fonctionné
- un home pour jeunes gens et vieillards, installé 361 rue du Bourdon, ayant fonctionné de 1945 à 1951. Av. Antoine Depage, 3 - 1000 Bruxelles - tél. 02-648.78.73.

VOL A L'EGLISE SAINT-PIERRE.

Nous avons déploré dans notre bulletin précédent le vol survenu à l'église Saint-Pierre d'un tableau représentant "La Vierge et l'Enfant". C'est donc avec plaisir que nous avons appris que ce tableau avait été retrouvé. Nous reproduisons ci-après un article du journal "La Lanterne" du 30 mars dernier qui relate comment il avait pu être repéré. Ce tableau légué en 1958 par Mme Relecom, veuve Van Hulst avait été attribué à Gossart dit Mabuse. Il s'agirait donc en fait d'une bonne copie d'un tableau de ce peintre aujourd'hui disparu.

DECLASSEMENT ?

Le "Kriekenboom" constituait, il y a quelques années encore, un des derniers si pas le dernier "café-laiterie" d'Uccle. L'établissement était particulièrement avenant, en bordure du bois de Verrewinkel, avec ses grands arbres sous lesquels il était possible de se faire servir, en été, gueuzes, krieks et tartines au fromage blanc. La bâtiment quoique transformé était encore une de ces anciennes "auberges" brabançonnes datant du milieu du siècle dernier. Tout cela en avait justifié amplement le classement par la C.R.M.S. Laissé toutefois dans un complet abandon par ses propriétaires successifs, tenus cependant de le protéger, l'ensemble se trouve aujourd'hui

Faut-il, pour autant, en accepter le déclassement demandé par son propriétaire actuel ?

Un tableau de 4 millions volé à l'ég

L'œuvre a heureusement été récupérée. intacte, lundi enquêteurs

Le curé ne connaissait

pas la valeur du tableau

pas l'église... Une expression blen connue qui résume toute la problématique de la sécurité dans les lieux de cultes. En ce qui conceme l'église Saint-Pierre, à Uccle, les portes en restaient ouvertes toute la journée. Pour le curé, Thierry Kenyn, un constat: les vols sont fréquents dans les églises. Pastoujours de grande valeur, certes. Mais des bougies, des fleurs...

surpris lundi, quand les enquêteurs de la section œuvres d'art de la police fédérale, lui ont télé-phoné: d'abord parce qu'ils lui annonçaient qu'ils venaient de dernier, par les retrouver un tableau voié en janvier dernier; ensuite parce qu'ils lui précisaient que la pièce en question valait, au bas mot, qua-

dans un triste état.

e curé de l'église Saint-Pierre, parvis Saint-Pierre à Uccle, a été doublement cue l'œuvre était assurée, mais ré n'en avait idée, il savait juste que l'œuvre était assurée, mais pensait qu'elle n'en valait guère la peine...

Le vol s'était produit en plein jour, au début du mois de janvier dernier. Un tableau, la Vierge à l'enfant, s'était volatilisé. Il s'agit d'une peinture du 16' siècie, une des plus belles versions connues d'un tableau original du peintre flamand Jean Gossart. Une version d'autant plus rare que l'original en question a dis-paru! Subsistent une centaine de copies plus ou moins réus-sies. Celle détenue par l'église d'Uccle et qui date de 1540, était, sans nui doute, la plus bel-le, selon les experts. Elle a été réalisée par un peintre dont le nom n'est pas connu, mais qui est identifié comme le *maître du fils prodige*. Bref, selon les spécialistes en peinture de cette époque, le tableau vaut, au bas mot, une somme de quatre mil-

Lundi, le 26 mars, c'est un restaurateur bruxellois de tableaux qui a donné l'impulsion cette enquête: il venait en effet d'être contacté par un particulier qui détenait le tableau, en fort mauvais état, et voulait le faire restaurer. Le spécialiste a entre-pris le travail, avant de se rendre compte, via un site internet, que l'oeuvre était portée disparue et signalée volée. L'acheteur du tableau, qui

l'avait acquis en toute bonne foi, n'a pas été inquiété. En revanche, les enquêteur de l'ex-PJ ont pu re-monter la trace des voleurs et identifier ces derniers: Laurence (26) de Bruxelles et Serge K. (37), de Forest. Ceux-ci,

volé sans grande difficulté en plein jour, avait été négocié 375.000 F

Le tableau,

emploi, sont en aveux. Ils ont était assuré pour un montant dé-

Nancy FERRONI



La tableau a été retrouvé grâce à la vigliance du restaurateur qui lui redonnait un petit coup de frais. Le tableau avait été voié au nez et à la barbe de tous à l'église du Parvis-St-Pierre. (Pho-

grande difficulté en plein jour, avait été négocié 375.000 F. L'acheteur avait ensuite voulu

donner une nouvelle fraicheur à velle fraîcheur à l'œuvre et l'avait confiée à un restaurateur. Entretemps, les voleurs avaient, eux, pris contact avec deux experts en peinture et avec la pres-tigieuse salle de vente Sotheby's. afin de s'enquérir

«Ce tableau n'était pas tel-lement exposé dans l'église.

Pour ce qui est du fameux tableau. Thierry Kenyn n'en connaissait pas la valeur exacte. C'est en effet la fabrique d'église qui est responsable pour le patrimoine.

-Dans les églises les plus nches, il y a des protections électroniques, confiet-til. Mais ce n'est pas le cas partout. C'est-pour cette raison que de plus en plus d'églises sont l'ermées quand le curé est absent. Cela dit, il faut tout de même savoir qu'une église est un lieu semi-public.

église est un lieu semi-public. En ce sens, tout le monde peut y avoir accès».

attend avec impatience car comme il le précisait: «Ce ta-bleau n'est pas ma propriété mais celle des Ucclois. Ils doitoutes les autres oeuvres de

est certaine pour Thierry Ker-vyn: *Le tableau ne sera re-mis en place qu'après la réno-

vation complète de l'église et quand celle-ci disposera d'un service de protection réelle-ment efficace pour protéger

Une rénovation que le curé

l'église. En attendant, et pour éviter d'autres mésaven-tures, d'autres pièces de valeur ont été retirées et mises été relaxés après audition et ex-pliquent qu'ils avaient besoin d'argent. Le tableau, volé sans

Les pages de Roda

De bladzijden van Roda



Conférence Bêtes et gens de Rhode

Outre son succès de foule, cette conférence donnée par notre secrétaire Michel MAZIERS à la Bibliothèque Charles Bertin a suscité de nombreuses réactions dans un public particulièrement motivé, qui prolongea d'ailleurs la soirée par des échanges d'informations et de souvenirs. Au point qu'à la demande de plusieurs participant(e)s, le résumé de cette conférence sera publié dans de prochains numéros d'*Ucclensia*.

Vaststelling van het wapen van privé-personen en instellingen

De uitvoeringsbesluiten betreffende dit onderwerp werden op 17 juli 2000 door de Vlaamse regering goedgekeud. De Vlaamse Heraldische Raad heeft een Handleiding opgesteld om belangstellende personen, families en instellingen behulpzaam te zijn bij het neerleggen van de aanvraag ter erkenning of om een nieuwe wapen te verlenen. Deze Handleiding kan gevraagd worden aan onze Kring, Heuvellaan 19, 1640 Sint-Genesius-Rode.

Guerre aérienne au-dessus de la forêt de Soignes et de ses environs

Suite à des échanges de courriers (postaux et électroniques) avec notre secrétaire et avec M. Jürgen Nijs, de Bredene, M. Philippe DUFRASNE, d'Uccle, publie dans le numéro d'*Ucclensia* accompagnant ce bulletin d'information une liste de faits illustrant la guerre aérienne au-dessus de la forêt de Soignes et de ses abords pendant le second conflit mondial. Si vous avez des souvenirs relatifs à ces faits (ou à d'autres sur le même sujet), il vous serait très reconnaissant de bien vouloir les lui communiquer. Vous pouvez les transmettre au secrétariat de Roda, avenue de la Colline 19, 1640 Rhode-Saint-Genèse ou par tél./fax au 02/380.83.80.

Centrale Archæologische Inventaris

In antwoord op de aanvraag van het Instituut voor het Archæologisch Patrimonium (Zellik), hebben we gemeld dat het moeilijk is bij ons archæologische overblijfselen te vinden daar het grondgebied van onze gemeente tot de 12^{de} eeuw bebost bleef. Toch werden neolithische voorwerpen en overblijfselen van ijzer laagovens (in Zoniën) gevonden. De gegevens betreffende deze archæologische documenten zullen weldra in Ucclensia verschijnen.

Des membres et sympathisants actifs

De l'infatigable M. PEGORARO, — qui est resté attaché à Rhode bien qu'il n'y habite plus ! — nous avons reçu divers documents :

- quatre exemplaires photocopiés de la brochure éditée vers 1935 par l'Administration communale, qui invitait les Bruxellois à visiter Rhode et même à s'y installer!
- l'acte de vente d'un terrain situé rue de la Brasserie à Linkebeek (pc. A 69^{r2}) : acte banal, en apparence, s'il n'y figurait à l'avant-dernière page la mention Le Notaire soussigné, au vu des cartes d'identité des parties, déclare qu'il en résulte que lesdites parties ne sont pas de race (sic!) juive. Cet acte a été passé devant le notaire ucclois Emile MARCHANT le 18 mars 1943...
- le dépliant édité en 1974 lors de l'exposition d'oeuvres de David Van Buuren et d'Henri Quitteller pour l'inauguration de la portion restaurée de la ferme Rose, avenue De Fré à Uccle grâce à la donation de M^{me} Van Buuren, décédée l'année précédente.
- enfin, cerise sur le gâteau ! un exemplaire de la première carte de la forêt de Soignes, du parc de Tervuren et du bois de la Cambre dessinée par René Stevens et éditée par la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes, qui venait de naître.

Nous ne saurions assez remercier M. Pegoraro pour la quantité et la qualité des documents qu'il nous a procurés depuis tant d'années !